

Une dÃ©couverte angolaise palpe du doigt les rÃ©alitÃ©s de la CICOS

Dossier de la rÃ©daction de H2o
October 2012

Le secrÃ©tariat gÃ©nÃ©ral de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha - CICOS, a reÃ§u la visite d'une dÃ©legation d'experts de la Commission interministÃ©rielle du secteur de l'eau de la RÃ©publique d'Angola. Pays observateur de la CICOS depuis 2007, l'Angola souhaiterait devenir membre effectif de cette institution rÃ©gionale. Au cours d'une sÃ©ance de travail, Simon Sakibede, secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la CICOS, a expliquÃ© Ã ses hÃ©tes que l'institution poursuit une double mission : assurer la promotion de la navigation intÃ©rieure, et celle de la gestion intÃ©grÃ©e des ressources en eau. Elle constitue un outil de concertation et de gestion transfrontaliÃ¨re de cet important bassin. Si l'Angola parvient Ã concrÃ©tiser son adhÃ©sion au sein de la CICOS, l'organisation comptera six pays membres avec l'entrÃ©e du Gabon comme membre effectif. La CICOS a vu le jour le 21 novembre 1999. Ã ses dÃ©buts, l'organisation comptait quatre pays membres : le Cameroun, la RÃ©publique Centrafricaine, le Congo-Brazzaville et la RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo. Elle est dirigÃ©e par trois organes : le comitÃ© des ministres, le comitÃ© de direction et le secrÃ©tariat gÃ©nÃ©ral.

A.T. Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica 11-10-2012Â